

Fiche d'information :
Financement pour les victimes accordé au ministère de la Justice de la Saskatchewan

Par l'entremise de son Fonds d'aide aux victimes, le ministère de la Justice du Canada va accorder 1,8 million de dollars au ministère de la Justice de la Saskatchewan. Le financement vise l'amélioration des programmes et services fournis aux résidants de la province, particulièrement aux enfants, qui ont été victimes d'actes criminels.

Des tribunaux sécurisants pour les enfants

L'article 486.2 du *Code criminel* permet qu'un enfant ou un autre témoin vulnérable dépose à la cour derrière un écran ou à l'extérieur de la salle d'audience. Cela réduit considérablement le stress, la crainte et l'angoisse associés à la déposition des jeunes victimes et les aide à fournir un témoignage franc et complet. Ce financement aidera le ministère de la Justice de la Saskatchewan à respecter les conditions techniques de ces options en acquérant des écrans supplémentaires pour les témoins et en élargissant l'utilisation du matériel de vidéoconférence afin de faciliter la déposition à l'extérieur de la salle d'audience. Ces mises à niveau techniques seront apportées à cinq palais de justice pendant l'exercice 2011-2012 et à cinq autres palais de justice pendant l'exercice 2012-2013.

Des services d'aide aux victimes améliorés dans le nord de la Saskatchewan

En 2010, le taux de criminalité violente déclaré par la police dans le nord de la Saskatchewan était d'environ six fois plus élevé que la moyenne provinciale. La Direction des services aux victimes du ministère de la Justice de la Saskatchewan finance cinq organismes pour que ceux-ci fournissent des services d'aide aux victimes assurés par la police dans cinq régions du nord de la Saskatchewan. Ce financement améliorera la prestation des services d'aide aux victimes assurés par la police dans le nord de la Saskatchewan afin que ceux-ci continent d'offrir des services rapides et adaptés aux résidents de la Saskatchewan.

Des services d'aide aux victimes pour les familles des personnes disparues

Ce financement appuiera aussi le « Victim Services for Families of Missing Persons Project ». Ce projet soutient la prestation de services aux victimes culturellement sensibles afin de combler les besoins uniques des familles des femmes autochtones disparues et d'autres personnes disparues à Regina, Saskatoon, Prince Albert et ailleurs en Saskatchewan. Cet objectif sera réalisé au moyen du financement de postes d'agents de liaison des personnes disparues dans les unités de services aux victimes de chaque service de police municipal. Le projet soutiendra aussi la prestation, par l'entremise d'organismes communautaires, de services conçus pour fournir aux personnes et aux familles du counseling et/ou l'accès à des groupes d'aide spécialisés pour les membres des familles des personnes disparues, y compris ceux des femmes autochtones disparues et assassinées.

Des occasions de formation et de collaboration pour les travailleurs des services aux victimes

Pour répondre à la demande croissante, la Direction des services aux victimes du ministère de la Justice de la Saskatchewan doit veiller à ce que son personnel ait accès à de la formation et puisse partager les pratiques exemplaires. Ce financement contribuera à la coordination et au maintien de la formation actuelle de même qu'à l'élaboration de nouveaux programmes de formation, en partenariat avec le Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology (SIAST). Le financement facilitera aussi la collaboration entre les travailleurs des services aux victimes et le gouvernement fédéral et d'autres provinces et territoires au moyen de l'apprentissage collectif et de l'échange de connaissances. Cela permettra à la Saskatchewan de contribuer à l'élaboration de pratiques exemplaires nationales en matière de prestation de services aux victimes et d'en bénéficier.

Stratégie fédérale d'aide aux victimes / Fonds d'aide aux victimes

Dans le cadre du Plan d'action économique, le Budget de 2011 a prolongé la Stratégie d'aide aux victimes en annonçant un financement de 26 millions de dollars réparti sur deux ans. Cette Stratégie est administrée par le ministère de la Justice du Canada. Le Ministère, qui travaille en collaboration avec d'autres ministères pour assurer la cohérence de l'approche en ce qui a trait aux victimes, consulte les victimes, les défenseurs des victimes, ainsi que des prestataires de services et d'autres intervenants du système de justice pénale, afin de cerner les sources de préoccupations et de guider l'élaboration des politiques et la réforme du droit pénal.

Partie importante de la Stratégie fédérale d'aide aux victimes, le Fonds d'aide aux victimes est un programme de subventions et de contributions administré par le ministère de la Justice du Canada. Ce fonds dispose actuellement d'un budget annuel de 10,2 millions de dollars pour donner plus de poids aux victimes d'actes criminels au sein du système de justice pénale.

Voici les objectifs du Fonds d'aide aux victimes :

- favoriser l'accès à la justice et la participation des victimes au sein du système de justice;
- encourager l'élaboration de lois, de politiques et de programmes pour les victimes;
- encourager la mise en œuvre de principes, de lignes directrices et de lois pour répondre aux besoins des victimes d'actes criminels et préciser leur rôle dans le système de justice pénale;
- mieux faire connaître les conséquences de la victimisation, les besoins des victimes d'actes criminels, les services, l'aide et les programmes disponibles ainsi que les lois qui concernent les victimes;
- encourager la participation d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux à la détermination des besoins des victimes et des lacunes dans les services, ainsi qu'à l'élaboration et à la prestation de programmes, de services et d'aide aux victimes;
- promouvoir l'accroissement de la capacité des organismes non gouvernementaux;

- fournir à des victimes une aide financière d'urgence directe et limitée, dans certaines circonstances précises.

Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter [le site Web](#) du ministère de la Justice du Canada.

Ministère de la Justice du Canada
Février 2012